

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 21 février 2019

Absent(e)s excusé(e)s : Karelle MICHEL, Thérèse MAZUE

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 21 février 2019, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 31 janvier 2019

Rénovation logement de la Poste

Le Maire informe le conseil municipal de l'estimation faite par le cabinet Atelier 71 pour les travaux de rénovation du logement de la Poste d'un montant de 74 830,00 € HT. Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour appel à projets 2019 a été faite le 13 février dernier. Concernant la demande de subvention à la Région il faudra attendre le 2 septembre 2019 car il faut un an de vacance de logement pour établir le dossier. Si les travaux sont effectués (décision à prendre au moment du vote du budget) ils ne seront pas lancés avant le mois d'octobre 2019.

Rénovation de la salle polyvalente

L'ensemble du conseil municipal se rend à la salle polyvalente pour mieux appréhender les travaux à venir.

Questions diverses

- Le Maire informe le conseil municipal que le crédit agricole souhaite vendre son bâtiment situé rue centrale pour un montant d'environ 120 000 €. La mairie a demandé une estimation des domaines : 84 000 €.
- La commune a fait l'acquisition d'extincteurs. Cette dépense d'investissement doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal afin d'être réglée avant le vote du budget 2019. Accord à l'unanimité des membres du conseil.
- Afin de bénéficier d'une assistance en phase opérationnelle de l'agence technique départementale pour le projet de rénovation de la salle polyvalente, le Maire propose de prendre l'option supplémentaire d'un coût de 1,50 € / habitant par an. Accord à l'unanimité.
- Le conseil municipal doit se prononcer sur les modifications des statuts de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'. Celles-ci concernent les prises de compétences "accueil de loisirs et accueil jeunes périscolaires limités au mercredi toute la journée" et "animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance" au titre des compétences supplémentaires. Accord à l'unanimité.
- La commission bâtiment se réunira le mercredi 6 mars à 14h

Varennes Saint Sauveur, le 7 mars 2019

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN